

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0037968

Optique 20 2402  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2696 Société :

Actif  Pensionnée  Autre :

Nom & Prénom : RATHOUI YOUSSEF

Date de naissance : 09/06/1998

Adresse : Résidence Charal California Rue N°11  
Immeuble 6 étages Apt 13 Ann Chouek Casab

Tél. : 0615549320 Total des frais engagés : 609,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Amal BOUSSOR  
دكتور أم كلثوم بو صور  
 Médecine Générale - Echographie  
Gynécologie Médicale  
Tél.: 0522 87 27 74 - 0609 28 75 06

Date de consultation : 21/10/2024

Nom et prénom du malade : RATHOUI YOUSSEF Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Allégeance

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RMA Le : 17/10/2024

Signature de l'adhérent(e) : RYB

## RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/03/2024	C	C	200 DH	 BOUSSOUA Médicale - Echographie 21/03/2024 - 0609 2025 06

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE ACH-CHARAF Dr. Bouchra TAOUFIK Coopérative Ac-Charaf, N° DM2 Hay Inara, Haddaouia CASA Tunisie 1000</p>	21/03/24	409,40

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amal BOUSSOF

Médecine Générale  
Diplômée en Échographie  
Nutrition - Régime Spécialisé  
Gynécologie Médicale - ECG

الدكتورة أمل بوصف

الطب العام  
حائزة على دبلوم الفحص بالصدى (التلفزة)  
التغذية - تخطيط القلب - الحمية (رجيم)  
طب النساء

## ORDONNANCE

Casablanca, le 21/03/2024  
الدار البيضاء، في

M'S YOUSSEF RAHLOU

101,30

- Zamqa 14 Sachet

18 a (S.L) 1 - 14 sachets

99,50

- Pro Zen Sachet (S.L)

32,60

18 Pro Zen Sachet (S.L)

30,50 K

18 Sachet (S.L) Pro 002.

-

18 Sachet (S.L)

05 22 87 27 74 - شارع القدس - الطابق الأول الشقة 2 - حي منظمة - الدار البيضاء - الهاتف :

806, Bd El Qods - 1er Etage Appt 2 - Hay Mandarouna - Ain Chok - Casablanca - Tél. : 05 22 87 27 74

3 cp 1 F. Doe  
 63,00  
 Bals. fermit C  
 18,20 x 2 = 36,40  
 we 28 N° 02  
 S.L. S.L. Doe

Camp Imoe  
 409,40  
 S.L. S.L. Doe

PPV (DH) : 32,60  
 LOT N° : 207 B  
 UT. AV. : 1000

COOPER PHARMA  
 PPV: 30,50 DH

PRODEFEN<sup>®</sup>  
 Complément alimentaire  
 PPC : 99 Dhs

BIOFAR VITA C ACEROLA CP BTE 20  
 PPC : 69,00  
 Ut Av Lot :  
 02/25 2056/5  
 IPHADERM

PPV: 101 DH 90  
 PER: 10-26  
 LOT: M 3488

Dr. Amal BOUSSOFT  
 مارمل بوصفت  
 Médecine Générale - Echographie  
 Gynécologie Médicale  
 Tél: 0522 87 27 74 - 0609 28 25 06

EFFIPRED<sup>®</sup> 20 mg  
 PPU 400DH00  
 EXP 09/2026  
 LOT 36009 9

PHARMACIE ACHCHARAF  
 Dr. Bouchra TAOUFIK  
 Coopérative Achcharaf, N° DM2  
 Hay Inara, Haddaouia - CASA  
 Tel: 0522 21 64 09

Maphar  
 Bd Alkima N° 6, QI,  
 Sidi Bernoussi, Casablanca  
 UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
 SOL BUV  
 P.P.V : 18,20 DH

6 118001 185030

Maphar  
 Bd Alkima N° 6, QI,  
 Sidi Bernoussi, Casablanca  
 UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
 SOL BUV  
 P.P.V : 18,20 DH

6 118001 185030